



**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
Séance ordinaire du 12 Mai 2025  
**En ligne, application TEAMS**  
18h32  
**Procès-verbal**

Nom	Groupe représenté
<b>Sont présents</b>	
Madame Geneviève Rodier	Présidente du comité
Madame Ariane Chiasson	Représentante des parents
Madame Fanny Corbeil	Représentante des parents
Madame Jessica Desjardins	Représentante des parents
Madame Marie-Maude Dubuc	Représentante des parents
<b>Madame Véronique Lemire</b>	
Madame Véronique Lemire	Directrice de l'école
Madame Patricia Lefrançois	Enseignante
Madame Josyane Marcil	Technicienne du service de garde
Madame Mélanie Vaillancourt	Secrétaire d'assemblée /Représentante du personnel de soutien
<b>Membres absents</b>	
Madame Vicky Carrière	Enseignante

#### 1. Ouverture de l'assemblée

Madame Geneviève Rodier, présidente du conseil d'établissement 2024-2025, procède à l'ouverture de la séance à 18h32.

#### 2. Mot de bienvenue et présences

Madame Geneviève Rodier souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement et procède à la vérification des présences.

#### 3. Vérification de la procédure de convocation et quorum

Madame Rodier constate que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.

#### 4. Questions du public

Aucun public.

**5. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

CONSIDÉRANT que la présidente et la directrice ont élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance du 12 mai 2025 ;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Patricia Lefrançois, il est résolu à l'unanimité ;

D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 12 mai 2025.

**# résolution : CÉ-2024-2025-775**

**6. Suivi du procès-verbal du 14 avril 2025**

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du conseil d'établissement ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 avril 2025, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Geneviève Rodier, présidente, il est résolu à l'unanimité ;

DE DISPENSER la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance du 14 avril 2025.

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du 14 avril tel que déposé.

**# résolution : CÉ-2024-2025-776**

**7. Plan de lutte**

Ce point est reporté plus tard

**8. Budget**

Madame Véronique Lemire présente les grandes lignes du budget 2025-2026.

CONSIDÉRANT que le budget présenté convient aux membres du conseil d'établissement ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Fanny Corbeil, il est résolu à l'unanimité ;

D'ADOPTER le budget proposé 25-26 tel que présenté.

**# résolution : CÉ-2024-2025-777**

**9. Moyen de pression direction**

Madame Véronique Lemire explique que des revendications sont en cours au niveau des directions d'écoles. Elle mentionne être moins présente lors de cette réunion comme moyen de pression.

**10. Suivi du fonctionnement du SDG**

Madame Josyane Marcil mentionne que l'ouverture de la cour fait plaisir aux parents afin de pouvoir échanger avec l'éducatrice de leur(s) enfant(s).

**11. SDG règles et frais pédagogique**

Madame Josyane Marcil présente aux membres le nouveau document des règles de fonctionnement au service de garde, ainsi qu'une liste des différentes activités et sorties à l'extérieur qui seront offertes au service de garde lors des journées pédagogiques pour l'année 2025-2026.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Marie-Maude Dubuc, membre parent, il est résolu à l'unanimité ;

D'APPROUVER les règles de fonctionnement du service de garde 25-26 tel que présenté.

**# résolution : CÉ-2024-2025-778**

**12. Volet financier SDG**

Madame Josyane Marcil présente le budget 2025-2026 des frais pour les journées pédagogiques ainsi que le budget annuel pour l'année 2025-2026

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Fanny Corbeil, il est résolu à l'unanimité ;

D'ADOPTER le budget proposé 25-26 tel que présenté.

**# résolution : CÉ-2024-2025-779**

**13. Assemblée générale des parents 24-25**

Madame Geneviève Rodier mentionne que la date de la rencontre de l'assemblée n'est pas tombée. Fanny Corbeil mentionne qu'il serait préférable d'avoir la rencontre de parents avant l'assemblée. Ceci reste à revoir suivant la réunion des enseignants.

**14. Suivi du Club Proactif**

Madame Rodier fait le bilan des activités du Club proactif. Elle mentionne qu'une réunion a eu lieu avec les membres et que tous les bénévoles pour les activités de fin d'année ont été trouvés.

Madame Marie-Maude Dubuc nous fait le résumé du festival sportif qui aura lieu en juin.

**15. Information du personnel de l'école et du CÉ**

**15.1. Correspondance de la présidente**

Madame Rodier remercie les membres de leur présence.

**15.2. Informations du représentant du comité de parents**

Madame Fanny Corbeil mentionne qu'une réunion de comité de parents aura lieu dans la semaine du 19 mai.

**15.3. Mot de la direction**

Aucune correspondance

**15.4. Mot des enseignants**

Madame Patricia Lefrançois mentionne que le voyage étudiant à Ottawa s'est très bien déroulé, ce fût très agréable avec les élèves et le personnel école sur place.

**15.5. Mot de la technicienne en service de garde**

Josyane Marcil mentionne que la semaine de service scolaire sera une belle semaine remplie d'activités et espère que plusieurs parents se joindront aux activités.

**16. Varia**

**16.1. Communication avec les finissants**

Madame Patricia Lefrançois mentionne que la commandite pour les breuvages des élèves (slush) est confirmée par le commerçant dépanneur et que les chandails des élèves sont livrés. Elle mentionne avoir besoin d'une réunion avec Geneviève Rodier pour finaliser certains points.

**17. Bilan de la rencontre**

Ce fût une très belle rencontre, l'efficacité et le déroulement harmonieux sont soulignés. Madame Rodier remercie les membres parents pour leur implication et leur présence.

**18. Prochaine rencontre**

Comme établi au calendrier des réunions du conseil d'établissement, la prochaine séance ordinaire du conseil d'établissement se tiendra le 9 juin mai 2025 à 18h30, le lieu reste à établir.

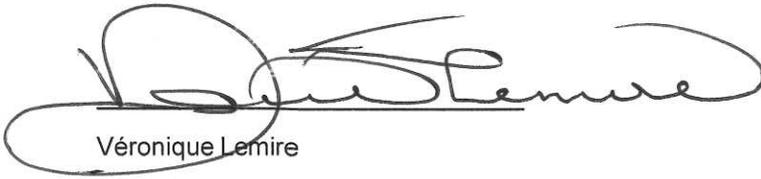
**19. Levée de l'assemblée**

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé ;

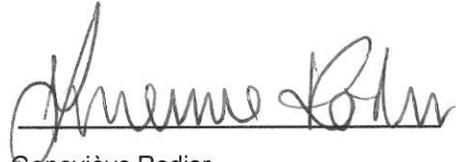
EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Geneviève Rodier, il est résolu à l'unanimité ;

DE LEVER, l'assemblée de la séance ordinaire à 19h45.

**# résolution : CÉ-2024-2025-780**



Véronique Lemire  
Directrice



Geneviève Rodier  
Présidente CÉ 24-25

/mv